



# Au Fil de la Lauch



## S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)



Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>  
<http://www.agglo-colmar.fr>

Juillet/Août 2012

## Édito

«L'été, lorsque le jour a fui, de fleurs couverte  
La plaine verse au loin un parfum enivrant ;  
Les yeux fermés, l'oreille aux rumeurs entrouverte,  
On ne dort qu'à demi d'un sommeil transparent.  
Les astres sont plus purs, l'ombre paraît meilleure ;  
Un vague demi-jour teint le dôme éternel ;  
Et l'aube douce et pâle, en attendant son heure,  
Semble toute la nuit errer au bas du ciel.»

C'est sur ces quelques vers de Victor HUGO, *Les rayons et les ombres*, que j'ai souhaité commencer cet édito du mois de juillet. Car peut-être qu'il vous donnera envie de lire ou relire quelques vieux bouquins, de passer quelques soirées à flâner en famille ou de profiter de ces belles soirées d'été calmes ou animées.

Car d'ici quelques jours, c'est la fête de la grenouille qui animera nos soirées et les rues de notre village. Merci encore à toute l'équipe organisatrice de Fresch'n Co ainsi qu'à tous les bénévoles qui s'associent efficacement à cette belle fête.



Communauté d'Agglomération de Colmar



Sébastien EHINGER



« Saveurs musicales »



Jérémy FERRARI



Concert ADEM'OH



Réunion calendrier des fêtes  
présidents d'associations

Photos Gérard HIRTZ - Michel RITTER

# Le Mot du Maire



Chères Herrlisheimois,  
Chers Herrlisheimois,

## CELA S'EST PASSE ...

- Le Festival du Rire a fait le plein avec l'artiste Jérémy FERRARI. Malheureusement, les organisateurs s'attendaient à une meilleure fréquentation les autres soirées, ce qui n'était pas le cas. Vu l'investissement considérable des bénévoles et le succès mitigé de ce festival, l'Association FRESCH'N CO a décidé de mettre en veille l'édition 2013 et étudiera son avenir pour les années suivantes.

- Il en est de même pour le concert de l'ADEM'OH qui était pourtant de qualité, la population n'a malheureusement pas répondu à l'invitation des organisateurs.

- Il est bien dommage que ces manifestations locales soient ainsi «boudées».

- Une centaine de personnes venues de divers horizons ont assisté au concert gratuit de l'orchestre « KATHY FALLER AND THE ALSACE 68 » organisé par la médiathèque départementale, la bibliothèque locale et la commune dans le cadre des Saveurs Musicales 2012 et qui a eu lieu dans le parc de l'Hôtel de Ville. Les spectateurs sont repartis ravis de l'excellente prestation des musiciens.

- Le tournoi de quilles est arrivé à sa fin. Bernard et son équipe étaient contents du déroulement de l'édition 2012 vu la nette progression du nombre d'équipes inscrites. A présent, place aux importants travaux de rénovation prévus cet été, à savoir, la réfection de la piste, la remise en état du renvoi de boules et le remplacement de toutes les fenêtres par des fenêtres isolantes.

- Parmi les autres manifestations qui se sont déroulées localement, on note la course de VTT en relais organisée par l'UNSS près du stade municipal, le premier tournoi de football «déguisé», le loto organisé par la paroisse, la kermesse des écoles et la soirée «Faites de la musique» organisée par l'association « ADEM'OH ».

- Plusieurs associations ont tenu leur assemblée générale : les footballeurs, les escrimeurs et le «Freschahissala».

Contrairement à ce qu'on peut lire dans la presse sur le fonctionnement de certains périscolaires, la gestion du périscolaire local est exemplaire et suivie de très près par la commune qui verse une subvention annuelle de 35 000 euros pour assurer l'équilibre financier de la structure.

## LES TRAVAUX ...

De gros efforts ont été faits pour le fleurissement du village. L'ancienne échelle appartenant aux sapeurs-pompiers a été mise en valeur rue des Vosges, de nombreux fûts fleuris ont été mis en place le long de la rue Principale, des paniers fleuris ont été fixés au sol rue d'Eguisheim etc ... Nous pouvons être fiers des réalisations effectuées par l'équipe technique sous la direction de Lucien et Daniel.

## GAZ ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX « VILLAGE »

Des branchements individuels sont en cours de réalisation à plusieurs endroits du village. Quelques imperfections sur la chaussée restent à reprendre.

## GAZ ET ENFOUISSEMENT RESEAUX «VIGNOBLE»

La nature du sous-sol a réservé des surprises lors du creusement de la tranchée près du croisement d'où le retard dans l'exécution du premier tronçon. La vitesse excessive et la réfection de la route départementale ont été évoquées lors d'une réunion de travail avec les services et la commune d'OBERMORSCHWIHR. Il faudra tenir compte des résultats de l'enquête avant la réalisation des trottoirs.

## AMENAGEMENT PARKING GARE

Quelques petits détails restent à régler. La commune remettra en état les parapets et le souterrain avec la peinture fournie par la SNCF. L'abri à vélos sécurisé sera

fonctionnel à la prochaine rentrée scolaire et les badges seront disponibles pour cette date à la mairie moyennant une caution. L'inauguration est prévue le lundi 9 juillet à 17 heures en présence de Monsieur Philippe RICHERT, ancien ministre et président de la Région Alsace.

## AMENAGEMENT ACCES ECOLES

Les travaux d'alimentation en gaz de l'école maternelle devraient se réaliser début juillet et la commune profitera de l'occasion pour enfouir le réseau d'éclairage public entre la rue de la Maternelle et l'école. Par la suite, le projet pourra être finalisé afin de pouvoir lancer les appels d'offres.

## ACCESSIBILITE SALLE SAINT-MICHEL

Monsieur BOUTANTIN, l'architecte, est en train d'affiner les plans. Le projet prend du retard du fait de l'évolution des textes sur l'accessibilité des établissements recevant du public.

## REFECTION DE LA RD

Ce sont finalement les trois rues composant la route départementale traversant le village qui vont être remises en état. Les traversées de route en pavés devront disparaître, des fils d'eau et des regards seront à reprendre. Les travaux devraient être terminés au courant du mois de septembre.

Pour terminer, nous vous invitons à venir nombreux pour la 10<sup>ème</sup> édition de la Fête de la Grenouille les 7 et 8 juillet et pour la retraite aux flambeaux du 14 juillet suivie d'un feu d'artifice.

Bonnes vacances à tous.

Très cordialement,

Votre Maire,  
Gérard HIRTZ



## CARTE NATIONALE D'IDENTITE PASSEPORT

### Attention au délai de délivrance

Vous allez passer un concours, un examen ou vous envisagez d'effectuer un séjour à l'étranger dans les prochains mois, pensez à vérifier la date de validité de votre carte d'identité ou de votre passeport.

Les délais de délivrance sont actuellement de 8 à 10 semaines.

#### Petit rappel :

*Tout mineur, quel que soit son âge, doit être en possession d'un passeport ou d'une carte d'identité, pour voyager à l'étranger.*

Pour connaître les modalités d'entrée et de séjour dans un pays étranger, consultez votre agence de voyage, votre transporteur ou le consulat du pays concerné, mais également le site gouvernemental

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

rubrique

« conseils aux voyageurs ».

## INFOS C.A.C.

### Carte de stationnement « standard »

La ville de Colmar a mis en place une carte ville « standard » par foyer qui offre, aux habitants de Colmar et de la C.A.C., 15 minutes de gratuité par jour non fractionnable sur l'ensemble du stationnement payant en surface du ban Colmarien.

Pour obtenir cette carte, chaque foyer devra se présenter à l'accueil de la Mairie de Colmar en possession des documents suivants :

- carte grise ou attestation d'assurance du véhicule,
- pièce justifiant la domiciliation (hors facture de téléphone portable).

Les cartes n'étant pas nominatives, il appartient à chacun d'en prendre le plus grand soin. Une carte perdue ou oubliée dans un appareil ne sera pas remplacée.

## AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

### Tournée annuelle de conservation cadastrale

Les propriétaires fonciers sont informés que Madame SCHNEIDER, géomètre du Cadastre sera de passage dans notre commune au cours du mois de juillet afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et du plan cadastral.

Dans ce cadre, elle sera amenée à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

## OPERATION « TRANQUILITE VACANCES »

Vous partez en vacances, que ce soit pour un long week-end, une semaine ou plus, pensez à prévenir la gendarmerie.

En effet, durant votre absence, votre domicile fera l'objet de rondes régulières, tant de jour que de nuit pour prévenir toute intrusion.

Aussi, n'hésitez pas à remplir la fiche « **Tranquillité vacances** » disponible au secrétariat de la mairie de Herrlisheim, et de l'adresser à la gendarmerie de WINTZENHEIM (68920), 6 rue Clémenceau, ou de la faxer au n° **03 89 27 97 75**.

A défaut, vous pouvez également téléphoner au n° **03 89 27 01 52** pour donner les mêmes renseignements.

D'avance, la gendarmerie vous souhaite d'agréables vacances.

Communauté de Brigades de WINTZENHEIM

## AUX PRESIDENTES ET PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS LOCALES

### Mise à jour de la « Brochure des Associations »

Merci de nous faire parvenir les modifications concernant votre association pour le **31 août 2011** au plus tard.



## AGENDA DES MOIS DE JUILLET ET AOUT 2012

- 7 et 8.07 - Fête de la Grenouille  
14.07 - Bal tricolore, retraite aux flambeaux, feux d'artifice  
29.07 - Sanglier à la broche des JSP à Voegtlinshoffen
- 19.08 - Marché aux puces  
23.08 - Collecte de sang  
30.08 - Assemblée générale TTH



## STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs (source INSEE) : 785	Mai 2012	Juin 2012
Femmes	30	27
Hommes	41	37
Total	71	64
Demandeurs d'emploi indemnisés	57	50
Demandeurs d'emploi non indemnisables	14	14

### *Le cancer de l'intestin peut être guéri et même évité grâce au dépistage*

Le cancer colorectal est le cancer du gros intestin. Bien que peu connu, c'est l'un des cancers les plus fréquents et les plus graves, tout particulièrement en Alsace qui détient le record de France. C'est, après le cancer du poumon, la deuxième cause de décès par cancer. Dans notre département, environ 1 personne sur 17 aura un cancer colorectal au cours de sa vie. Chaque année en Alsace, un cancer colorectal est diagnostiqué chez 1 162 personnes et 474 en meurent, soit pratiquement autant que les cancers du sein, du col de l'utérus et de la prostate réunis. Avec le vieillissement progressif de la population, le nombre de ces cancers augmente. Il touche les femmes comme les hommes. Il est rare avant 50 ans et le risque augmente avec l'âge après 50 ans.

Si l'on attend l'apparition de symptômes, seul 1 cancer de l'intestin sur 2 peut être guéri. De plus, il est souvent nécessaire de recourir à des traitements lourds tels que chimiothérapie ou radiothérapie. Au contraire, dépisté tôt, on peut le guérir 9 fois sur 10, sans chimiothérapie ni radiothérapie. Il est même possible d'éviter un grand nombre de ces cancers de l'intestin : la plupart proviennent de polypes, petites lésions qu'il suffit d'enlever avant qu'elles ne deviennent des cancers.

On peut détecter tôt le cancer et les polypes de l'intestin par un test de recherche de sang dans les selles. C'est un test simple que l'on fait chez soi. Il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Il est proposé à toutes les femmes et tous les hommes de 50 à 74 ans qui reçoivent une invitation personnelle de la part d'ADECA Alsace tous les 2 ans.

La campagne de dépistage du cancer colorectal a permis de guérir 533 cancers et d'en éviter 2.827 depuis 2003 en Alsace (données de mai 2012).

Dans la commune de HERRLISHEIM, la 5<sup>ème</sup> campagne a débuté en juin 2012. Lors de la 4<sup>ème</sup> campagne, 46,9 % des personnes concernées ont participé. Ce taux doit dépasser 50% pour une bonne utilisation des deniers publics.

Les médecins généralistes sont la cheville ouvrière de ce dépistage. Tous ceux de votre canton ont été sensibilisés et sont prêts à conseiller et remettre le test de dépistage, alors n'hésitez pas, si vous avez entre 50 et 74 ans :

### **Faites le test tous les deux ans**

Outre le dépistage, la prévention du cancer colorectal repose sur une activité physique régulière et une meilleure alimentation. Pour diminuer le risque de survenue de ce cancer, il faut faire du sport, manger moins et manger mieux, c'est à dire plus de fruits et légumes et moins de viandes rouges, charcuterie et graisses animales.



Pour tous renseignements :  
ADECA Alsace – 122 rue de Logelbach – BP 30593 - 68008 Colmar CEDEX  
03 89 12 70 13 - 6 03 89 12 70 17 - [secret@adeca-alsace.fr](mailto:secret@adeca-alsace.fr) site Internet : [www.adeca-alsace.fr](http://www.adeca-alsace.fr)



## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2012

### Procès verbal de la séance du 27 mars 2012

Celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

### Création d'une régie de recettes auprès de la bibliothèque municipale

Le conseil municipal,

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique, et notamment l'article 18,

VU les articles R 1617-1 à R 1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avance et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

VU l'instruction codificatrice n° 06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités et établissements publics locaux,

VU l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs de recettes relevant d'organismes publics et au montant du cautionnement imposé à ces personnes,

VU le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs,

VU l'avis conforme de M. le comptable assignataire du 30 mai 2012  
VU l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés :

- décide à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 la création d'une régie de recettes auprès de la bibliothèque

municipale pour l'encaissement des droits relatifs aux prêts de livres : produits provenant des adhésions à la bibliothèque, des pénalités de retard,

- fixe les tarifs comme suit : adhésions adultes 10 €/an, adhésions couples 15 €/an, adhésions jeunes de moins de 16 ans 2€/an,
- fixe le montant de l'encaisse maximum mensuel à 1 000 euros,
- n'attribue pas, conformément à l'arrêté ministériel du 3 septembre 2001, une indemnité au régisseur et au mandataire suppléant qui ne sont pas assujettis à cautionnement,
- autorise le Maire à préciser les modalités de fonctionnement de la régie de recettes et à signer les actes y afférents ainsi que toutes les actes relatifs à la nomination du régisseur et du mandataire suppléant.

### Communauté d'Agglomération de COLMAR – Harmonisation des taux CFE en 2012 et 2013

Sur demande de la Direction départementale des finances publiques et de la Préfecture, cette question n'a pas à être délibérée et est de ce fait retirée de l'ordre du jour.

### Fonds de concours de la Communauté d'Agglomération de COLMAR

Afin de renforcer la visibilité de l'action communautaire à l'égard des populations des communes membres, la Communauté d'Agglomération de COLMAR a, par délibération en date du 28 octobre 2008, décidé de mettre en place le versement de fonds de concours à ses communes membres. Pour ce qui concerne la commune de HERRLISHEIM, ce fonds de concours s'élève en 2012 à 89 800 €.

Conformément à la délibération du conseil communautaire du 24 septembre 2009, cette procédure nécessite des délibérations concordantes du conseil municipal concerné et du conseil communautaire.

Le fonds de concours doit nécessairement avoir pour objet de financer un équipement et son montant total ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'affecter le fonds de concours attribué à la commune de HERRLISHEIM aux projets :

- 49 800€ au programme « Aménagement des abords de la gare » pour lequel la participation financière de la commune est de 171 415 € HT
- 40 000 € au programme « Mise aux normes d'accessibilité de la salle St Michel » estimé à 125 000 € HT et dont le plan de financement prévisionnel est le suivant :
  - ⇒ Fonds de concours de la CAC 40 000 €
  - ⇒ Subvention du conseil général 10 000 €
  - ⇒ Autofinancement 75 000 €

### Subventions

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'allouer une subvention de :

- 8 100 € à l'Association de Quilles de HERRLISHEIM
- 500 € à l'Association Herri'Ados.

Il vote à cet effet la décision modificative comme suit :

- Article 6574 Subvention aux associations + 8 600 €
- Article 022 Dépenses imprévues - 8 600 €



## Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin – Contrat Enfance Jeunesse

La commune de HERRLISHEIM s'est engagée avec la C.A.F. du Haut-Rhin dans la réalisation d'une politique de petite enfance par le biais d'un contrat Enfance Jeunesse (C.E.J.).

Le contrat est arrivé à échéance le 31 décembre 2011 et son renouvellement peut être envisagé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés :

- confirme l'engagement de la commune dans une politique jeunesse et enfance volontaire, au bénéfice des familles de la commune,
- autorise le Maire ou son représentant à entreprendre les démarches utiles en vue de la contractualisation avec la C.A.F.,
- autorise le Maire à signer le Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin.

## Location de la chasse lot n° 1 Association de chasse

En ce qui concerne la nomination de l'Association de Chasse des Peupliers en qualité d'adjudicataire de lot de chasse n° 1 de la commune, le conseil municipal ne peut se prononcer sur cette question étant donné que ses membres n'ont à ce jour pas encore déposé les documents nécessaires prévus à cet effet dans le cahier des charges des chasses communales du Haut-Rhin.

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

## Vacations sapeurs-pompiers

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de reverser à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers le montant intégral des

vacations payées par le SDIS à la commune pour les interventions effectuées par le corps de première intervention local.

## Domaine public

Le conseil municipal décide le classement dans le domaine public communal les biens appartenant à la commune et cadastrés :

Section 39 n° 47	12.90 ares
Section 39 n° 563/49	9.69 ares
Section 39 n° 565/49	0.98 are
Section 39 n° 50	26.30 ares
Section 62 n° 234/16	0.03 are
Section 62 n° 236/16	5.56 ares
Section 62 n° 240/17	0.44 are
Section 62 n° 237/17	55.01 ares

## Majoration de 30% des droits de construire

La loi n° 2012-376 du 20 mars 2012 prévoit, pour une durée de 3 ans, une majoration de 30% des règles de constructibilité pour l'agrandissement et la construction de bâtiments à usage d'habitation dans les communes couvertes par un Plan d'occupation des sols (POS), un Plan local d'urbanisme (PLU) ou un Plan d'aménagement de zone (PAZ) .

Lorsque le règlement d'urbanisme fixe un COS, le demandeur du permis de construire ou de la déclaration préalable bénéficie d'une majoration de 30% de la surface de plancher constructible résultant de l'application du COS. Il peut construire la surface de plancher maximale autorisée ainsi établie, nonobstant les règles du document d'urbanisme concernant la hauteur des constructions et/ou l'emprise et/ou le gabarit qui ne peuvent plus être opposées à la demande de permis ou de déclaration préalable.

La loi donne la possibilité pour les collectivités locales, après délibération, de refuser d'appliquer la majoration.

Dans un délai de 6 mois à compter de l'entrée en vigueur de la loi, la commune met à disposition du public un document présentant les conséquences de l'application de la majoration de 30%. Le public dispose d'un délai d'un mois pour formuler ses observations à compter de la mise à disposition.

Le conseil municipal décide de confier à l'ADAUHR l'élaboration dudit document pour un montant de 2 565.42 € TTC.

## Aménagement de la rue Principale

Le Maire informe l'assemblée que le Département procédera prochainement aux travaux de remplacement des enrobés sur la RD 1 (rues Principale, de la Gare et du Berger).

A l'occasion d'une visite des lieux, il s'est avéré que la commune aura à exécuter conjointement des travaux sur les fils d'eau et de dépose de pavés dans la rue Principale. Leur coût est estimé à 15 000 € HT.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de réaliser les travaux en question et vote la décision modificative comme suit :

- Article 2315 – opération 20127  
Aménagement de la rue Principale  
+ 18 000 €
- Article 21318 – opération 20125  
Fenêtres piste de quilles - 8 100 €
- Article 2312 – opération 201113  
Aménagement des abords des écoles  
- 9 900 €

Quant à la question posée sur la mise en place d'un fil de pavés matérialisant le centre de la chaussée au niveau du virage de l'intersection rues de la Gare/du Berger, et étant donné qu'il s'agit d'une route départementale, le Maire contactera les services du Conseil Gé-



néral pour avis sur la faisabilité de cet aménagement.

## Pôle Habitat

Dans le cadre de l'opération de création sur le terrain des consorts DOLFUS, rue de la Gare, de 17 logements, soit 9 pavillons et 8 logements collectifs, et d'une voirie intérieure, Pôle Habitat envisage de rétrocéder à titre gracieux à la commune la future voirie qui sera créée.

Le conseil municipal n'émet pas d'objections à cette rétrocession, sous réserve toutefois de l'avis favorable des différents services (DDT, CAC, Colmarienne des Eaux, Vialis, ...).

Par ailleurs, l'assemblée décide (9 pour, 5 abstentions) de dénommer cette nouvelle voie, « Impasse du Bachacker », rappelant ainsi le nom du lieudit figurant au cadastre.

## Informations et divers

*Mise aux normes d'accessibilité de la salle St Michel*

Le Maire informe l'assemblée que dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées, il a signé, pour ce projet :

- un marché de maîtrise d'œuvre d'un montant de 15 189.20 € TTC avec M. Luc BOUTANTIN, architecte,
- une mission de contrôle technique d'un montant de 3 073.72 € avec le Cabinet Dekra Inspection,
- une mission coordination SPS d'un montant de 1 506.96 € avec le Cabinet Qualiconsult.

## Droit de préemption urbain

Le Maire fait part à l'assemblée qu'il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés :

Section 37 n° 41,  
Section 54 n° 122/1,  
Section 5 n° 105.43,

Section 37 n° 484/25,  
Section 4 n° 18.

## Affaires HERTZ Victor

Echange BAUER/Commune

Le Maire informe le conseil municipal que M. HERTZ Victor a saisi le Tribunal Administratif de Strasbourg en vue de l'annulation de la délibération du 2 février 2012 décidant l'échange de terrains BAUER/Commune.

Alignement de la rue des Fleurs

Le Maire rappelle à l'assemblée que dans cette affaire, le Tribunal de Grande Instance de Colmar, par jugement rendu le 31 décembre 2010, avait condamné la commune à payer à M. HERTZ Victor la somme de 1 477.26 € au titre de la réparation de la dépossession du terrain, 3 000 € en réparation du préjudice moral et une indemnité de 2 000 € sur le fondement de l'article 700 du code de procédure civile.

L'intéressé a cru devoir interjeter appel à l'encontre de cette décision devant la Cour d'Appel de Colmar qui par Arrêt du 20 avril 2012 a confirmé le jugement rendu le 31 décembre 2010 et a condamné M. HERTZ Victor aux dépens de l'instance d'appel et à payer à la commune de HERRLISHEIM une somme de 2 000 € sur le fondement de l'article 700 du code de procédure civile.

## FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE PENDANT LA SAISON ESTIVALE

La bibliothèque sera ouverte :

**le jeudi 5 juillet  
et le vendredi 27 juillet  
de 18 h 30 à 20 h,**

**les mardis 3, 17 et 31 juillet  
de 17 h 30 à 19 h 30**

**le mercredi 25 juillet  
de 14 h à 16 h.**

**Elle sera fermée tout le mois  
d'août.**



## Réouverture :

À compter du mardi 4 septembre 2012, aux jours et aux horaires habituels.

## Cotisations applicables à la rentrée

- Adultes 10.00 €
- Couples 15.00 €
- Enfants - de 16 ans 2.00 €

## MARCHÉ AUX PUCES

Les habitants du village qui désirent participer au marché aux puces du 19 août 2012 et qui souhaitent avoir un stand devant leur domicile sont priés de réserver leur place avant le **15 juillet 2012** en appelant le **06 83 17 22 92 ou 06 87 49 04 26**.

Après cette date, les places seront attribuées suivant l'ordre d'inscription.



## ELECTIONS LEGISLATIVES 2012

	1° TOUR		2° TOUR	
	TOTAL	POURCENTAGE	TOTAL	POURCENTAGE
Nombre d'inscrits :	1 461	100,00%	1 461	100,00%
Nombre de votants :	838	57,36%	785	53,58%
Nombre d'enveloppes	838	100,00%	785	100,00%
Enveloppes vides	9	1,07%	18	2,29%
Bulletins blancs	5	0,60%	1	0,13%
Bulletins nuls			7	0,89%
<b>Suffrages exprimés</b>	<b>824</b>	<b>98,33%</b>	<b>759</b>	<b>96,69%</b>
<b>Décompte des voix</b>				
<b>CERIANI Antoine</b>	<b>Parti pour la Décroissance</b>	<b>1</b>	<b>0,12%</b>	
<b>ROUSSEAU Michelle</b>	<b>Debout la République</b>	<b>5</b>	<b>0,61%</b>	
<b>SPRINGAUX Myriam</b>	<b>Lutte Ouvrière</b>	<b>5</b>	<b>0,61%</b>	
<b>CHRIST Jean-Louis</b>	<b>Majorité Alsacienne</b>	<b>381</b>	<b>46,24%</b>	<b>459</b>
<b>BECKER Fabien</b>	<b>Socialiste convaincu</b>	<b>101</b>	<b>12,26%</b>	
<b>STOLL Henri</b>	<b>Europe Ecologie les Verts</b>	<b>172</b>	<b>20,87%</b>	<b>300</b>
<b>ABRAHAM Julia</b>	<b>Front National</b>	<b>136</b>	<b>16,50%</b>	
<b>BUECHER Guy</b>	<b>Front de Gauche</b>	<b>23</b>	<b>2,79%</b>	
<b>TOTAUX</b>		<b>824</b>	<b>100%</b>	<b>759</b>

## NE JETEZ PLUS VOS BRANCHES D'IF, ELLES SOIGNENT

C'est un arbre étrange que cet If (*Taxus baccata*). Arbre funeste puisqu'il contient un poison redoutable, mais également arbre admirable puisque son poison, bien utilisé (voir retourné, comme on retourne un agent ennemi) est devenu un des grands médicaments anticancéreux d'aujourd'hui.

C'est l'histoire d'une découverte remarquable, qui constitue vraisemblablement une des avancées majeures des 20 dernières années, dans le domaine de la chimiothérapie des cancers.

**Cette molécule intéressante est concentrée au maximum dans le végétal, en Juillet, Août et jusqu'à la mi Septembre.**

Alors, si vous souhaitez contribuer à la lutte contre cette maladie qui touche malheureusement trop de personnes, ne jetez plus vos déchets de taille d'if, ils sont collectés pour produire ce médicament.

**Néanmoins, ne sont concernés que les jeunes pousses de l'année en provenance uniquement de haies et pas d'arbres.**

Contactez moi : Michel Del Puppo 12, rue de Marbach Herrlisheim 06.85.23.02.89

Je dispose de « big-bag » que vous pourrez redéposer chez moi après votre taille. Je me charge de les stocker et de les faire enlever.

# La Vie Associative



## JEUNES SAPEURS POMPIERS DES TROIS CHATEAUX

L'association des JSP organise un "sanglier à la broche" le

**dimanche 29 juillet 2012**  
sur les hauteurs de Voegtlinshoffen.

Tarif : apéritif /repas/dessert/café - 18 €

Pour toute réservation, merci de contacter :

- Marc IMMELE au 06 80 03 72 48
- Eddy BRUCKERT au 03 89 49 26 75

L'Association vous remercie d'avance pour  
votre soutien.

Cordialement,

Le Président,  
David WIEST



## A.S.I.E.T. (Tennis)

Vous souhaitez jouer ou rejouer au  
tennis ?

Vous n'avez pas de partenaire ? ...



... Quelque soit votre niveau ou expérience,  
l'ASIEET, club de tennis de Herrlisheim, organise des  
entraînements adultes (hommes et femmes).

Rejoignez-nous : le vendredi (débutants), le jeudi  
(intermédiaires), de 18 h 30 à 20 h, durant les mois  
de juin et septembre.

Mais aussi : **NOUVEAUTE** tout le mois de juillet  
et d'août

Inscriptions :

Tél. : 03 89 49 20 30 ou 06 73 92 22 97

Courriel : [asiet.tennis@hotmail.fr](mailto:asiet.tennis@hotmail.fr)

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG COLLECTE DU 15 JUIN 2012



53 donateurs de la commune et des villages voisins ont participé à la collecte de sang du 15 juin dont 1 premier don. Qu'ils soient tous chaleureusement remerciés pour la solidarité qu'ils démontrent ainsi envers les malades.

Ce bulletin communal couvre juillet et août, nous vous invitons, vous qui êtes âgés de 18 à 70 ans, à participer à la collecte qui aura lieu le **jeudi 23 août 2012 de 16 h 30 à 19 h 30**, dans les locaux de l'Hôtel de Ville de Herrlisheim.

Nous rappelons que les besoins en sang pour les hôpitaux sont importants et vitaux pour les patients.

L'Amicale fait un effort d'information supplémentaire en rajoutant une banderole dans le village.

Après le don vous êtes invités à partager un barbecue convivial.

Le Président,  
Bernard SIRY

## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'amicale des sapeurs pompiers de Herrlisheim organise un déjeuner « carpes-frites »

**dimanche 9 septembre 2012**, sous le chapiteau, parc de l'Hôtel de Ville.

L'accueil se fera à partir de 11 h 30.

Infos et réservations : 06 22 31 93 67 ou [carpesfrites2012@gmail.com](mailto:carpesfrites2012@gmail.com)

Tarif : 16 € (carpes-frites, dessert, café, boissons en sus).



## Ecole de danse "KDANSE"

Dès septembre 2012, notre commune comptera une école de danse. Afin de permettre à tous de pouvoir découvrir l'ensemble des styles qui seront proposés à la rentrée, un stage de découverte sera proposé le :

**SAMEDI 14 JUILLET 2012 DE 10 H A 13 H**  
à la salle de danse, prix 10 €.

*Danse*  
STUDIO

De 10h à 13h  
**SAM**  
**14**  
Juillet  
À HERRLISHEIM

[www.facebook.com/kdanse.studio](http://www.facebook.com/kdanse.studio)

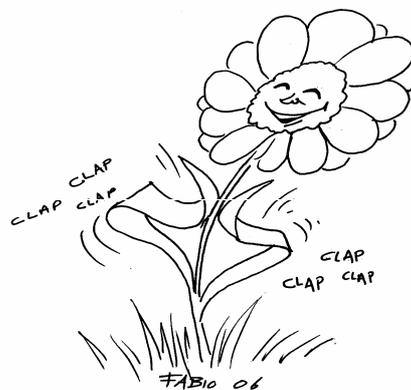
**STAGE DECOUVERTE - réservation : 06 10 11 26 64**

Cours de danse : Fit'dance - Modern - Cabaret - Hip hop



## Les Grands Anniversaires des mois de juillet et août 2012

RENNIÉ André né le 02/07/1931  
WURGES née Anne FELLMANN le 03/07/1933  
KIBLER Robert né le 04/07/1924  
LEY André né le 04/07/1938  
FREYDRICH Gérard né le 07/07/1939  
FONNÉ Amand né le 09/07/1935  
HAENN née Emma HECHINGER le 10/07/1928  
FRUH née Françoise SCHMITT le 11/07/1933  
VIX Michel né le 12/07/1922  
DIETH Palmyre née le 13/07/1939  
OHNLEITER née Marie-Antoinette GOETZ le 15/07/1928  
PRILLIEUX Jean-Pierre né le 15/07/1934  
CRUCIFIX Jean-Claude né le 16/07/1935  
THOMANN née Marie Louise HIRTH le 19/07/1934  
GINDENSPERGER née Marie Thérèse THOMANN le 21/07/1927  
BERNA Marc né le 22/07/1939  
KOPF née Anna WOKUSCH le 22/07/1924  
WURGES André né le 27/07/1931



AEBY née Marthe HERTZ le 01/08/1920  
MICHEL Lucien né le 03/08/1934  
FONNÉ née Denise BIEGLE le 03/08/1937  
BARBIER Jacques né le 06/08/1933  
ZINK née Cécile MEYER le 07/08/1928  
MIESCH née Hélène BATOR le 19/08/1925  
WURGES Egon né le 09/08/1938  
CHENEDEL André né le 12/08/1929  
ROHMER Marcel né le 15/08/1934  
BECKER Lucien né le 23/08/1931  
MEHN Théodore né le 25/08/1932  
GUETH née Marthe GREINER le 26/08/1932  
COLACRAI née Cristina MEOLI le 28/08/1930  
WOELFFLÉ Jean-Claude né le 28/08/1936  
WACH née Michelle FEBVRE le 28/08/1938  
FURSTENBERGER née Lina STEINBRUCKER le 31/08/1921  
MEYER née Suzanne BENDÉLÉ le 31/08/1929

## Naissance

**Charly**  
né le 29 mai  
fils de David Goltzene et Laura Ta



## Décès

**Ursula URECHIA**  
le 14 mai 2012



**Marguerite FLEISCHER**  
le 21 juin 2012

# Petites annonces



## Locations

### OUVERTURE A HERRLISHEIM Gîtes Karnet 2 route

Depuis le 1er janvier 2012, deux gîtes de vacances, ont ouvert leurs portes, au 35 rue Principale.  
Une location toute l'année pour un week-end, 4, 5 nuitées, 1 semaine ou plus. Je reste à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire qui pourrait vous être utile en appelant au **03 89 73 96 12**

**Couple avec enfant cherche à louer une maison / un appartement** avec 3 pièces minimum et un jardin, le tout au calme à Colmar ou dans les villages aux alentours (rayon de 20 km). Loyer maximum souhaité : 700 euros.  
Merci de bien vouloir nous contacter à ces numéros :

**06 60 06 25 84 / 06 08 43 26 40 / 03 89 71 13 20**

## Divers

### CHERCHE PERSONNE POUR GARDER DES ENFANTS

au domicile des parents à Herrlisheim  
pour enfants scolarisés à Colmar  
(10 ans et 5 ans) de 16 h à 19 h 30 les lundi, jeudi,  
vendredi ; de 18 h à 19 h 30  
les mardis, exceptionnellement le matin de 6h à 8h .

**Port. n° 06 18 16 62 19**

**CEDE GRATUITEMENT** fauteuil électrique position  
assise à coucher et aide au lever, bon état, conviendrait à  
personne âgée.

**Tél. après 19 h au 03 89 49 25 33**

Bonjour,

je m'appelle **Julien, j'ai 17 ans**, je suis  
actuellement étudiant et habite à Herrlisheim.  
Je vous propose mes services pour l'entretien de vos  
jardins (pelouse, ratissage, bêchage du potager, etc ...),  
chercher le pain le matin, évacuer vos déchets, promener  
vos chiens ...

**Appelez moi ou laissez moi un message  
au 06 11 57 36 97 , je m'organise.**

## Modalités de publication des petites annonces

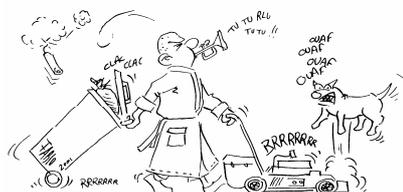
Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande du particulier ; si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant. La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.

## RAPPEL

## BRUIT (Arrêté du Maire du 12.03.2009)

Les travaux de bricolage, jardinage ou d'activités réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, taille bordures, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, etc ... ne sont autorisés que dans les créneaux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
- le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
- les jours fériés et dimanches sont exclus.



30 ANS

Fresch'n Co vous invite

RONDE des Drais

# Les 7 & 8 juillet 2012

## 10<sup>ème</sup> Fête de la Grenouille

### Herrlischneim - 68



Dr Boost

Top Connection

White River - Clips

Election Miss Grenouille

Marché de l'Artisanat

Grand Cortège du 10<sup>ème</sup> Anniversaire

le dimanche à 15h00

avec groupes folkloriques, chars et gugga musik



Dreieckland

Credit Mutuel

LA SCÈNE

# 14 juillet 2012

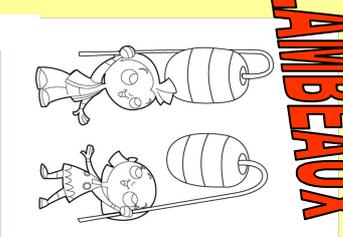
A PARTIR DE 20 h 30 / PARC DE L'HOTEL DE VILLE

BAL TRICOLOR



FEUX D'ARTIFICE

RETRAITE AUX FLAMBEAUX



PETITE RESTAURATION

BUVETTE

Animation assurée par le  
Groupe SYMBIO'ZIK